



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès de Maurice Béjart

Décès de Maurice Béjart

Le Conseil d'Etat a appris avec infiniment de tristesse le décès de Maurice Béjart, survenu ce jeudi 22 novembre 2007 à Lausanne.

Citoyen du monde, Maurice Béjart fut, intimement, citoyen de Lausanne durant ces 20 dernières années. Il demeure le plus grand chorégraphe du 20ème siècle. Le Conseil d'Etat salue en lui non seulement l'artiste d'une dimension exceptionnelle, dont l'oeuvre était nourrie de sa sensibilité aux thèmes de société les plus importants, mais il veut aussi rendre hommage à l'homme, dont l'humanité et l'humanisme laisseront une empreinte tout aussi forte que son oeuvre de créateur.

Le Conseil d'Etat exprime sa sympathie et son soutien à sa famille et à ses proches. Avec eux, ce sont toutes celles et tous ceux qui travaillèrent avec lui ou sous sa direction, qui portent aujourd'hui son deuil. Les citoyennes et les citoyens de ce canton partagent leur chagrin.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 novembre 2007

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, 021 316 30 01